

## Plan d'accès

Conseil supérieur du Notariat  
(60 bd de la Tour Maubourg, Paris 7e)



Métro : La Tour Maubourg (ligne 8)

Bus : Invalides-La Tour Maubourg (lignes 28 et 69)

## Pour participer

Nombre de places limité  
Inscription gratuite mais souhaitable

Merci d'utiliser le coupon-réponse ci-joint ou de communiquer vos nom, prénom, fonction et adresse professionnelle et d'indiquer si vous participerez à une seulement ou aux deux demi-journées du colloque par courriel.

Renseignements :  
Tel : 01.49.40.38.22  
Courriel : [cerap@univ-paris13.fr](mailto:cerap@univ-paris13.fr)  
[collegialiteendroitpublic.over-blog.fr](http://collegialiteendroitpublic.over-blog.fr)



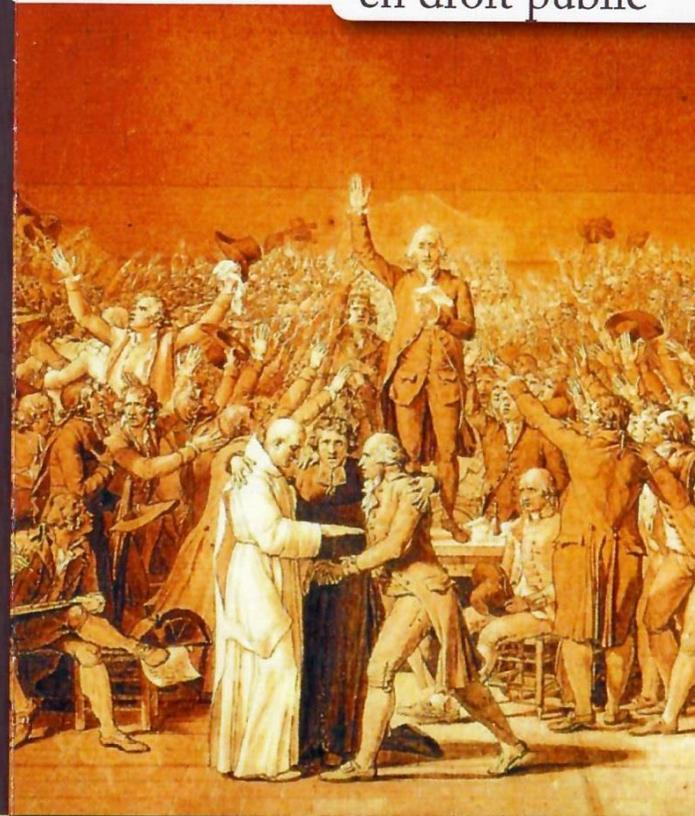
L'Université Paris 13 fait partie  
du PRES Sorbonne Paris Cité  
et du Campus Condorcet



vendredi 19 novembre 2010

Conseil supérieur du Notariat  
(60 bd de la Tour-Maubourg, Paris 7e)

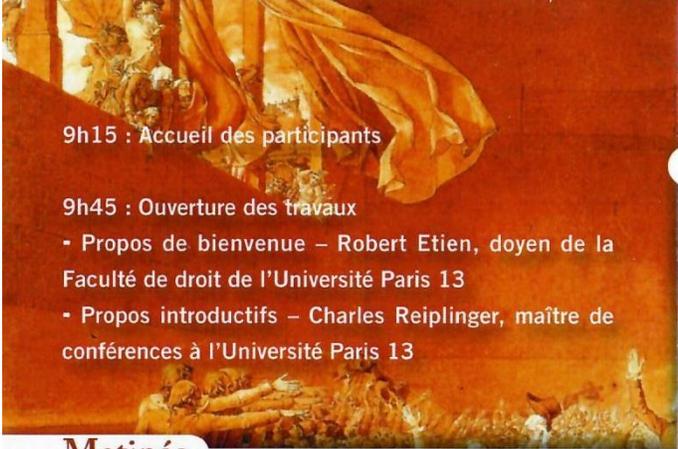
## La collégialité valeurs et significations en droit public



sous la direction scientifique  
de Jean-Jacques Menuret et Charles Reiplinger,  
maîtres de conférences à l'Université Paris 13

Colloque organisé par le CERAP, Centre d'Etudes et de Recherches  
Administratives et Politiques





9h15 : Accueil des participants

9h45 : Ouverture des travaux

- Propos de bienvenue – Robert Etien, doyen de la Faculté de droit de l'Université Paris 13
- Propos introductifs – Charles Reiplinger, maître de conférences à l'Université Paris 13

## Matinée

Présidence – Jean-Claude Colliard, membre honoraire du Conseil constitutionnel, président de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

### 10h00 : La collégialité, valeur fondamentale de l'Etat moderne ?

- **La collégialité : valeur ou principe ?** – Fabrice Hourquebie, professeur à l'Université Montesquieu (Bordeaux 4)
- **La production collégiale de la norme dans l'Ancien Régime** – Tristan Boffard, maître de conférences à l'Université Paris 13
- **La collégialité du Parlement** – Julie Benetti, professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne
- **La collégialité gouvernementale** – Marie-Anne Cohendet, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), Ecole de droit de la Sorbonne
- **La collégialité et le Conseil constitutionnel** – Dominique Schnapper, membre honoraire du Conseil constitutionnel, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en Sciences sociales

12h15 : Discussion avec la salle

12h30 : Déjeuner libre

## Après-midi

Présidence – Pierre-Yves Monjal, professeur à l'Université Paris 13, directeur du CERAP

### 14h00 : Autorités et juridictions administratives : quelle place pour la discussion ?

- **La collégialité devant les juridictions administratives** – Mattias Guyomar, maître des requêtes au Conseil d'Etat, chargé des fonctions de rapporteur public, professeur associé à l'Université Paris Sud (Paris 11)
- **La collégialité en droit administratif** – Maryse Deguegue, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), Ecole de droit de la Sorbonne
- **Quelle collégialité pour les autorités administratives indépendantes ?** – Jean-Jacques Menuret, maître de conférences à l'Université Paris 13

15h30 : Pause

### 15h45 : Une Europe par et pour le dialogue ?

- **La collégialité dans le contentieux de l'Union européenne** – Eleftheria Neframi, professeur à l'Université Paris 13, chaire Jean Monnet
- **La collégialité au sein de la Commission européenne** – Lionel N'Gaba, doctorant à l'Université Paris 13
- **L'entrée en vigueur du Protocole n° 14 à la Convention européenne ou l'avènement d'une protection sélective des droits de l'homme en Europe** – Evangelia Georgitsi, doctorant à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

17h15 : Discussion avec la salle

17h30 : Fin des travaux